

CP JEPS - ANIMATEUR D'ACTIVITES ET DE VIE QUOTIDIENNE DANS TOUTE STRUCTURE DE LOISIRS ET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

DEFINITION DU METIER

L'activité de l'animateur d'activités et de vie quotidienne consiste à concevoir des activités en lien avec un projet de structure et dans le cadre d'une équipe.

Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne (accueil, repas, récréation, départ...) dans différents lieux d'accueil. Il conçoit et anime des activités éducatives en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant des trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques. Dans le cadre de ses fonctions, il respecte le cadre réglementaire et assure la sécurité des publics dont il a la charge. Par ailleurs, il évalue ses actions d'animation et rend compte.

PRE-REQUIS A L'ENTREE

- Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGUS de niveau 1 ou 2, SST)
- Les personnes justifiant des diplômes suivants peuvent bénéficier d'un allègement de formation : BAFA, CAP Petite enfance, CAP Accompagnant éducatif de la petite enfance, CQP Animateur périscolaire, CQP Animateur de loisirs sportifs, DEAES, BAPAAT (*Equivalence, dispense et allègement en cours de parution*)
- Réussir aux épreuves d'admission écrites et orales
- Une préparatoire METIERS DE L'ANIMATION précède cette formation et prépare aux épreuves d'admission (nous consulter)

APTITUDES SOUHAITEES

Capacité à créer du lien - Capacité d'adaptation - Capacité d'écoute active - Capacité créative - Sens des responsabilités - Capacité à travailler en concertation et en partenariat avec une équipe

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes
- Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil
- Participer au fonctionnement d'une structure

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Animateur enfance jeunesse - Animateur en accueil de loisirs - Animateur en accueil de loisirs périscolaires - Animateur en séjours de vacances - Animateur socio-culturel

Intervention auprès d'enfants, adolescents, familles

Lieux d'exercices possibles : secteur de l'animation, collectivités territoriales, secteur du lien social et familial, toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelles

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composée d'un formateur référent, d'un conseiller en insertion professionnelle et du responsable de la filière, cette équipe travaille en étroite relation afin de favoriser le retour à l'emploi des stagiaires - Les stagiaires peuvent également s'appuyer sur un Centre de ressources (ateliers de soutien individualisé en fonction des difficultés en expression écrite, mathématiques, bureautique, ateliers de communication orale, raisonnement logique...) - *en fonction du référentiel*

Niveau 3

CAP

Public adressé

A partir de 16 ans, titulaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Conditions d'admission

Etre titulaire de la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH

Périodes d'admission

Nous contacter

Lieu

Mulhouse

Capacité d'accueil

10 personnes

Durée

1330 heures (soit 9 mois) dont 540 heures de Périodes d'Applications en Entreprises

Horaires

35 h / semaine

Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h

Le vendredi : de 8 h à 12 h

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie - Rémunération prise en charge par la Région

Taux de réussite aux examens

Promotion 2024 : 100%

ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation - Les formateurs travaillent en lien avec une équipe médico-psycho-sociale composée d'infirmières, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychologues du travail, neuropsychologues, médecins, psychologues cliniciens, psychiatres... permettant de répondre au mieux aux besoins individuels

METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Entretiens d'étapes tout au long du parcours de formation pour suivre la progression individuelle par rapport aux objectifs fixés, déterminer les étapes à venir, les moyens à mettre en oeuvre, définir les aides à mettre en place et faire le point sur le projet professionnel - Evaluations régulières en cours de formation permettant de faire le point sur l'acquisition des compétences de la profession - Rédaction et remise au stagiaire et à la MDPH d'un bilan de fin de formation

CONTENU

Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupe au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Préparation de séances d'activités s'inscrivant dans le projet d'animation de la structure
- Conduite de séances d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Evaluation de séances d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure

Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Organisation de la vie quotidienne au sein d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle
- Animation de la vie quotidienne dans différents lieux d'accueil de groupes

Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

- Intégration au projet de la structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle
- Accueil et information des publics sur les différentes activités de la structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

PERIODES D'APPLICATIONS EN ENTREPRISES

17 semaines réparties sur le parcours de formation sur la base d'une alternance

VALIDATION

L'obtention du diplôme Jeunesse et Sport est conditionnée par la présentation aux certifications - Chaque Bloc de Compétences (BC) est validé par une épreuve certificative

La certification des UC a lieu comme suit :

- BC 2 et BC 3 au Centre en cours de formation (production écrite d'un dossier et un entretien)
- BC 1 en structure de stage (mise en situation professionnelle avec production écrite d'un dossier et un entretien)

Bloc de compétences :

- 1 - Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- 2 - Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- 3 - Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

Nos stagiaires choisissent le **CRM** pour :

La diversité de son offre

Avec son catalogue de 30 formations, le CRM est l'établissement le plus important de France en termes de places

L'accompagnement vers une insertion professionnelle durable

Travail sur différents plateaux techniques dans des conditions réelles • Partenariat avec des entreprises locales et nationales • Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire

L'accompagnement dès l'amont pour mettre à profit la période précédant l'entrée en formation

Parcours tutoré de formation à distance sur notre plate-forme ISARD

Les services

Hébergement sur site ou en ville (sur commission médicale, à partir de 18 ans) • Restauration sur place • Etablissement proche du Centre ville et de la gare • Plateau sportif

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

Formation axée sur la pratique

Le Centre inclut dans son programme des techniques et méthodes d'animation autour d'activités créatives, ludiques, d'expression... Des mises en situation "réelles" et encadrées en Centre permettent de sécuriser les parcours

RNCP 39927

Date d'enregistrement au JO/BO : 29/11/2024

Contact

Marie-Noëlle GROSS

03 89 32 46 46

mngross@arfp.asso.fr

Fiche formation stagiaires / orienteurs – 05/08/2025